

Correction de la synthèse

Introduction

Le corpus aborde l'intérêt et la difficulté de la lecture littéraire à l'école. Il est constitué de trois textes de nature didactique. Le premier texte de Catherine Tauveron, extrait de *Lire la littérature à l'école*, Hatier, 2002, définit les enjeux de la lecture littéraire et souligne l'intérêt de la littérature de jeunesse. Le deuxième texte de Françoise Lagache, extrait de *Littérature au cycle III*, Magnard, 2004, envisage les finalités des mises en réseaux. Enfin, le dernier texte de Pierre Sève, article « La littérature à l'école », extrait de la revue *Les Actes de lecture*, décembre 2001, numéro 76, oriente davantage la réflexion vers le rôle du maître dans la perspective de l'approche littéraire des textes.

Quels sont les enjeux de la lecture littéraire à l'école ? Nous organiserons la synthèse en trois axes : nous définirons tout d'abord les enjeux de la lecture littéraire, puis nous envisagerons les différents dispositifs proposés par les auteurs et enfin nous aborderons le rôle du maître.

I. Les enjeux de la lecture littéraire

- A. Pour Catherine Tauveron, la lecture littéraire s'oppose à la lecture informatrice qui reste extérieure à l'élève et ne s'échange pas parce qu'il y a consensus sur le sens. C'est souvent une lecture solitaire qui consiste à répondre à des questionnaires. La lecture affectivo-identitaire en maternelle n'est pas encore une lecture littéraire dans le sens où elle juxtapose des subjectivités sans véritable échange. Les trois auteurs s'accordent pour définir la lecture littéraire comme le lieu d'un échange, d'une parole partagée. [C. Tauveron souligne le paradoxe d'un acte singulier qui peut être échangé et partagé, F. Lagache évoque la nécessité de passer par la parole et P. Sève stipule que les dispositifs de lecture doivent solliciter la parole.]

- B. Les trois auteurs s'accordent également pour souligner l'importance de la **culture** dans l'apprentissage de la lecture littéraire. Si la lecture littéraire implique la mobilisation d'une culture partagée (Texte 1), la mise en place de réseaux de lectures permet de construire cette culture littéraire (texte 2).

- C. **Le plaisir** est un élément important dans l'acte de lecture, il naît du partage avec les autres (texte1). Si pour P. Sève, l'objectif n'est pas le plaisir mais la construction de compétences, in fine c'est l'engagement dans la lecture qui sera source de plaisir.

II. Les pratiques pertinentes

- A. La notion de verbalisation est au cœur des dispositifs de mises en réseaux et la mémorisation des textes même si elle peut se faire par l'intermédiaire des carnets de lecture passe prioritairement par **le débat** (texte 2). La classe de lecture devient alors, pour C. Tauveron, un lieu de négociation du sens, un lieu d'écoute de soi et de l'autre, un lieu de tolérance. Les élèves doivent trouver leur place dans ces moments d'affrontement ou de consensus. Pierre Sève ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque la nécessité pour le maître de faire circuler la parole et de veiller à ce que chacun trouve sa place dans l'échange, dans le respect et l'écoute de la parole de l'autre.

- B. Pour Françoise Lagache, **la mise en réseau** est un dispositif efficace et fertile en objectifs : exhiber les points communs entre lectures nouvelles et lectures anciennes pour enrichir la culture (personnage, genre...), construire un réseau d'œuvres dans la mémoire. Pierre Sève suggère lui aussi d'élargir les références des élèves en apportant d'autres œuvres à mettre en réseau.

- C. **La littérature de jeunesse**, selon C. Tauveron, demande le concours de ce lecteur actif, parce qu'elle joue avec les codes littéraires (transformation de genres anciens, création de genres nouveaux, allusion culturelle, stratégies narratives complexes...). La littérature de jeunesse permet donc d'exhiber les filiations dont parle Françoise Lagache : filiations de nature historique (un thème traité dans des époques différentes), reprise

de situations narratives ou d'un genre sur des modes différents (conte parodique).

III. Le rôle du maître

A. Le rôle du maître est avant tout **un rôle d'étayage** dans le sens où il doit élargir les références des élèves en apportant d'autres œuvres, relancer une hypothèse pertinente ou au contraire ramener une digression dans l'enjeu du débat (texte 3). C. Tauveron corrobore cette idée lorsqu'elle évoque la nécessité de solliciter des interprétations diverses dont le degré de pertinence doit être argumenté et évalué.

B. **L'explicitation** est le deuxième rôle fort assigné au maître. En effet, si pour Pierre Sève, le maître doit expliciter ce que les propos des élèves ont d'elliptique, Françoise Lagache souligne la nécessité d'une explicitation du maître afin de rendre sensible et visible l'organisation des textes en système. Cette explicitation peut prendre la forme de schémas ou d'organigrammes.

C. Enfin, pour Pierre Sève, le maître doit avoir une bonne **connaissance de l'œuvre** qu'il étudie (polysémie, système d'échos...) afin de s'en détacher pour assumer son rôle d'animateur, c'est-à-dire d'être disponible pour saisir le sens des hypothèses des élèves. Cette connaissance de l'œuvre se double de la nécessité d'une bonne **connaissance de la culture des élèves** (scolaire et extra-scolaire) qui intervient dans le choix des œuvres et l'évaluation. C'est la raison pour laquelle Pierre Sève souligne la nature délicate de cette posture.

Conclusion

Le corpus a révélé l'intérêt et la difficulté d'aborder la lecture littéraire à l'école. Au-delà de l'aspect littéraire, cette approche des textes par l'échange est aussi une école de la citoyenneté à travers le respect et l'écoute de l'autre.

PS : Les mots en gras et soulignés sont les notions clés de chaque paragraphe.